

Réponse de foodwatch à Super U du 19 Mai 2020

Bonjour Monsieur,

Merci de votre réponse. Nous ne mettons pas en doute la nécessité de ces dérogations, nous pointons juste du doigt le manque de transparence pour les consommateurs.

Nous prenons note de votre effort de transparence et en informerons les consommateurs.

Au vu de votre réponse, pouvez-vous me préciser deux choses :

- L'affichage d'information concerne bien autant les produits de votre marque MDD que ceux d'autres marques ?
- Pourquoi ne pas mettre l'information directement en rayon ?

Merci d'avance pour vos réponses,

M. Camille DORIOZ

Responsable de campagnes
campaigns manager

foodwatch France

53 rue Meslay 75003 Paris

tél. +33(0) 1 42 77 64 27

foodwatch 

foodwatch alimente le débat.

Suivez-nous sur :

> [Notre site web](#)

> [Facebook](#)

> [Twitter](#)

Réponse de Super U à foodwatch Le 27/05/2020

Monsieur,

Le principal enjeu des Magasins U pendant la crise du Covid 19 a été d'assurer la continuité de l'approvisionnement alimentaire des Français pour limiter au maximum la pénurie.

Face aux tensions d'approvisionnement que rencontraient nos fournisseurs sur certains ingrédients nécessaires pour fabriquer nos produits, nous avons fait appel à des dérogations selon les règles d'exception mises en place par la DGCCRF pour cette période très particulière.

1- Les modifications apportées ne doivent en aucun cas induire un risque pour les consommateurs notamment avec l'ajout d'allergènes majeurs

2- En cas d'impact majeur sur la qualité intrinsèque des produits, le décalage de recette doit être indiqué aux consommateurs.

Toutes ces informations sont publiées et mises à jour en permanence sur le site de la DGCCRF :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/la-dgccrf-vous-informe-des-derogations-detiquetage-consenties-aux-operateurs-du-secteur>

Afin de garantir une plus grande transparence à nos clients, nous avons fait le choix de spécifier sur notre site Courses U, dès la première quinzaine de juin, l'information des dérogations au niveau de la liste des ingrédients sous la forme « dérogation covid 19 ». Une information que nous doublerons pour les dérogations liées à des modifications d'origine des matières premières par une information affichée au point accueil de nos magasins, et cela au fur et à mesure des dérogations demandées auprès de la DGCCRF.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je reste à votre disposition pour toutes demandes complémentaires.

Cordialement.

Thierry Desouches

--

Thierry DESOUCHES
Responsable Relations Extérieures
thierry.desouches@systeme-u.fr



Coopérative U Enseigne
Parc tertiaire ICADE
20, rue d'Arcueil - CS 10043 - 94533 Rungis cedex

Pensons aux arbres !
Limitons les impressions

Relance de foodwatch à super U le 27/05/2020

Bonjour Mr Schelcher;

Je me permets de vous relancer suite à mon mail (ci-dessous et en pièce jointe) du Mercredi 13 Mai.

Nous avons bien remarqué que de nouveaux produits étaient apparus la semaine sur le site de la DGCCR allongeant la liste des dérogations demandées pour des étiquettes ne correspondant pas aux recettes ou à l'origine des produits.

Nous tenions à vous prévenir que [nous avons communiqué hier](#) sur les différentes réponses faites par les distributeurs – seul Picard s'est engagé à informer en totale transparence les consommateurs dans les rayons et les drives sur ces modifications.

Nous aimerions savoir si Super U est prêt à prendre le même engagement, sur ses produits de marque distributeur comme sur les autres ?

En vous souhaitant une belle journée, je vous rappelle que par souci de transparence, foodwatch se réserve le droit de rendre publiques notre lettre de ce jour ainsi que les réponses que vous voudrez bien y apporter.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

M. Camille DORIOZ

Responsable de campagnes
campaigns manager

foodwatch France
53 rue Meslay 75003 Paris
tél. +33(0) 1 42 77 64 27

foodwatch 

foodwatch alimente le débat.

Suivez-nous sur :

> [Notre site web](#)

> [Facebook](#)

> [Twitter](#)

Message de lancement de campagne du 13/05/2020

Bonjour Mr Schelcher,

Pour votre information, nous lançons ce soir une campagne concernant les dérogations sur des changements de recettes sans changement d'étiquettes dans le cadre de la crise du COVID19.

Vous trouverez les détails de cette campagne dans le courrier ci-joint.

Bien à vous,

M. Camille DORIOZ

Responsable de campagnes
campaigns manager

foodwatch France

53 rue Meslay 75003 Paris

tél. +33(0) 1 42 77 64 27



foodwatch alimente le débat.

Suivez-nous sur :

> [Notre site web](#)

> [Facebook](#)

> [Twitter](#)

Groupe Système U
A l'attention de Dominique Schelcher,
Directeur général

Paris, le 13 Mai 2020

Objet : Informations concernant les dérogations sur des changements de recettes sans changement d'étiquettes dans le cadre de la crise de COVID 19.

Monsieur,

Nous vous avons écrit il y a 3 semaines pour vous demander d'agir suite à la publication de notre nouvelle enquête dans le cadre de notre campagne « Arnaque sur l'étiquette ». Nous avons été alertés par des consommateurs ces derniers mois sur des différences de prix aberrantes entre des produits aux formats « Maxi », « Familial » ou par lots et leur format « classique ». Certains de vos produits sont concernés, nous attendons toujours votre engagement à mettre fin à cette pratique.

Nous attirons aujourd'hui votre attention sur un autre dossier, urgent, sur la question de l'étiquetage des produits alimentaires. Comme vous le savez la Commission européenne a autorisé dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19 des dérogations concernant la réglementation sur l'étiquetage – permettant ainsi des changements de recettes et d'origine de certains ingrédients pour éviter toute rupture d'approvisionnement, sans avoir à modifier les informations sur les étiquettes de ces produits.

Si l'on peut comprendre le besoin d'une certaine flexibilité, le besoin de transparence de la part des distributeurs tels que E. Leclerc n'en est que plus grand vis-à-vis des consommateurs. Or cela n'est pour l'heure absolument pas le cas, ni sur le site des autorités (DGCCRF) avec des informations incomplètes ni sur vos produits, dans les rayons ou sites de vente en ligne de vos enseignes.

C'est pourquoi nous vous informons que nous lançons dès aujourd'hui une pétition ciblant l'ensemble des grands distributeurs en France, dont vous faites partie, avec en copie la DGCCRF, pour exiger une totale transparence.

foodwatch demande donc au groupe Système U de toute urgence de rendre accessibles au plus grand nombre toutes les informations en temps réel concernant ces dérogations, à la fois dans les rayons des magasins, sur vos produits et sur les sites de vente en ligne : modifications détaillées des recettes, durée et justifications de ces modifications en lien avec la crise.

Notez que, par souci de transparence, foodwatch se réserve le droit de rendre publiques notre lettre de ce jour ainsi que les réponses que vous voudrez bien y apporter.
En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos salutations respectueuses.



Camille DORIOZ
Responsable de campagnes
camille.dorioz@foodwatch.fr
01 42 77 64 27